

Les mammifères semi-aquatiques

de la Vienne



Vienne
nature

Sommaire

Introduction.....	3
Présentation.....	4
Espèces locales et introduites.....	5
Deux espèces emblématiques.....	6
Préservons les zones humides.....	8
Les espèces de la Vienne.....	9
Castor d'Eurasie.....	10
Ragondin.....	12
Rat musqué.....	14
Rat surmulot.....	16
Campagnol amphibie.....	18
Loutre d'Europe.....	20
Putois d'Europe.....	22
Crossope aquatique.....	24
Pour aller plus loin.....	26
Devenez "Havre de Paix".....	27
Crottes.....	28
Silhouettes en nage.....	28
Empreintes 2/3 taille réelle.....	29
Réglementation.....	30
Bibliographie.....	31
Sites internet.....	31

Éditeur : Vienne Nature (2015)

Rédaction : Nicolas Tranchant, Miguel Gailledrat

Couverture : Campagnol amphibie © Alain André

Relecture : Samuel Ducept, Miguel Gailledrat

Mise en page : Thibaud Dumas

Impression : Sipap-Oudin, Poitiers

ISBN : 979-10-91613-11-8

Photographes

Michel Bramard (Vienne Nature), Alice Cheron (Vienne Nature),
S. Courant (CPIE Touraine - Val de Loire), Etienne L'Hopital (Objectif
Nat'), Bruno Fillon (Vienne Nature), Miguel Gailledrat (Vienne
Nature), Rachel Kuhun (SFEPM), David Ollivier (Vienne Nature),
Pierre Rigaux (SFEPM), Nicolas Tranchant (Vienne Nature).

Creative Commons : Tomek Goździewicz, Reg McKenna et Peter Trimming

Illustrateurs

Thibaud Dumas, Philippe Guesdon.

Introduction

Déterminer un mammifère semi-aquatique en milieu naturel n'est jamais chose aisée. Ce sont des animaux plutôt craintifs et discrets, aux mœurs généralement nocturnes. Leurs apparitions brèves et soudaines laissent peu de chance aux observateurs pour se risquer à une identification.

Les confusions sont encore monnaie courante et il n'est pas rare que certaines espèces, même protégées, soient détruites par ignorance. Les espèces introduites, et parfois envahissantes comme le Ragondin, ne doivent pas nous faire oublier la présence des hôtes naturels de nos rivières tels la Loutre d'Europe ou le Castor d'Eurasie qui participent à l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

L'objectif de ce livret est de faciliter la détermination et la détection des mammifères semi-aquatiques présents dans le département de la Vienne par la simple observation de terrain. À travers un descriptif succinct de chacune des espèces, ce guide essaie de mettre l'accent sur les principaux critères d'identification.

Ce livret doit être considéré avant tout comme un outil pratique d'initiation à la détermination qui s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux plus expérimentés. Attention toutefois : des mammifères aux mœurs plus terrestres peuvent également être observés aux abords de l'eau.

Présentation

Plus que pour tout autre mammifère, l'eau est une composante essentielle à la vie des mammifères semi-aquatiques. Elle intervient dans tout ou partie de leur cycle biologique, que ce soit pour le déplacement, l'alimentation ou le refuge.

Au fil des années, ces animaux sont devenus de véritables spécialistes des milieux aquatiques, dotés d'adaptations morphologiques étonnantes pour la nage ou la plongée. Certaines espèces sont même dotées de palmures à l'instar des oiseaux d'eau, de gouvernail ou encore de fourrure imperméable et isolante.

Dans le département de la Vienne, 8 mammifères peuvent être qualifiés de semi-aquatiques appartenant à trois grandes familles.

FAMILLE DES RONGEURS

La famille des rongeurs regroupe une grande partie des mammifères. Strictement végétariens, ils possèdent deux paires d'incisives à croissance continue. Nous trouvons ici le Castor d'Eurasie, le Ragondin, le Campagnol amphibie, le Rat musqué et le Rat surmulot.

FAMILLE DES INSECTIVORES

Ici sont regroupés les petits chasseurs d'invertébrés comme la Taupe, le Hérisson ou les musaraignes. En Vienne, seule la Musaraigne aquatique fait partie des mammifères semi-aquatiques.

FAMILLE DES CARNIVORES

En tant que prédateurs, les carnivores se caractérisent par une dentition adaptée à la capture des proies et à leur consommation. Dans le département, les mammifères semi-aquatiques concernés sont la Loutre d'Europe et le Putois d'Europe.

Espèces locales et introduites

NOS ESPÈCES LOCALES

Dans le département de la Vienne, le Castor d'Eurasie, le Campagnol amphibie, la Loutre d'Europe, la Musaraigne aquatique et le Putois d'Europe sont les hôtes naturels de nos rivières.

Ces mammifères font partie intégrante de l'écosystème et leur seule présence favorise la diversité des milieux. La régression ou la disparition de l'une de ces espèces a fatalement des répercussions sur les équilibres écologiques et la régulation de la faune locale.

La législation française protège désormais ces espèces et l'ensemble de leurs habitats (Arrêté du 23 avril 2007), à l'exception du Putois d'Europe qui, compte-tenu de sa raréfaction, devrait prochainement rejoindre la liste. Mais cette protection ne suffit pas. La dégradation des zones humides se poursuit inlassablement et la concurrence avec les espèces introduites s'amplifie.

LES ESPÈCES INTRODUITES

L'introduction d'espèces exogènes envahissantes comme le Ragondin, le Rat musqué et le Rat surmulot, a considérablement joué en défaveur de nos espèces locales. Elles envahissent leur territoire, les exposent à de nouvelles maladies et les concurrencent pour la nourriture. Pire, les campagnes de piégeage sensées endiguer leur expansion, nuisent aux espèces locales (empoisonnement, destruction par méconnaissance).

Échappés des élevages ou simplement relâchés, ces mammifères ont pu s'installer et se reproduire dans le milieu naturel, en profitant notamment de l'absence de nos grands prédateurs naturels tels que le Loup, mais aussi la Loutre d'Europe et le Putois d'Europe.

Le Ragondin et le Rat musqué accélèrent également les phénomènes d'érosion des berges par le creusement d'innombrables galeries, déjà bien fragilisées par l'artificialisation des cours d'eau (absence de végétation, recalibrage...). Cet impact se répercute bien entendu sur l'ensemble de la faune locale comme les libellules, les mollusques et les poissons.

Deux espèces emblématiques

La Loutre d'Europe, *Lutra lutra*, et le Castor d'Eurasie, *Castor fiber*, sont les deux espèces emblématiques de nos rivières. Menacées jadis de disparition, elles se réapproprient aujourd'hui leurs rivières.



Bruno Filon

L'HISTOIRE DE LA LOUTRE

La Loutre d'Europe était une espèce autrefois commune sur l'ensemble du département de la Vienne.

6

Ayant subi les conséquences de l'instauration de la prime à la peau mise en place au début du XX^e siècle, la destruction organisée a mené l'animal au bord de l'extinction. Le piégeage demeure la cause de régression majeure de la Loutre dans la Vienne.

Mais contrairement à ce que l'on a pu observer pour le Castor, la Loutre semble n'avoir jamais complètement disparu, bénéficiant de la présence de populations périphériques parfois importantes autour du département. Le contact avec les populations du Limousin, du Marais Poitevin et de la vallée de la Loire a favorisé le maintien d'une fréquentation, même fragile, de plusieurs rivières locales jusqu'à aujourd'hui. Ce n'est véritablement qu'à partir de 2003, après la mise en place des premiers suivis, qu'on assiste à une colonisation importante du réseau hydrographique du département.

L'HISTOIRE DU CASTOR

L'histoire du Castor d'Eurasie dans la Vienne est très mal documentée mais la toponymie de nos cours d'eau nous laisse imaginer qu'à la naissance du Moyen Âge, les marais qui entouraient Poitiers (Pictavi), alimentés par les eaux de la Boivre et du Clain, étaient le fief d'une florissante population de castors.



PIERRE BICAUX

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le Castor semble donc présent sur l'ensemble du territoire national, mais la chasse intensive pour sa peau et son castoréum aura raison de l'espèce et de sa quasi disparition de France et d'Europe, dès le début du XIX^e siècle. La protection du Castor en 1909 sur le Rhône a permis à l'espèce d'étendre progressivement sa répartition. Premier mammifère protégé sur le plan national (1968), le Castor fit l'objet de plusieurs programmes de réintroduction.

Le castor n'est réapparu que très récemment dans notre département. En effet, suite à la réintroduction de 13 individus sur la Loire près de Blois en 1974 et 1976, le Castor a colonisé la Loire moyenne ainsi que ses principaux affluents. Les premiers pas dans le département de la Vienne datent de mars 2001. Les observations réalisées depuis montrent une tendance plus ou moins rapide à conquérir de nouveaux territoires en fonction des obstacles rencontrés sur son chemin (barrages et seuils) et des ressources alimentaires disponibles (saules et peupliers).

Préservons les zones humides

La préservation de nos zones humides est indispensable pour la conservation des espèces de mammifères semi-aquatiques qui leur sont inféodées. Ces espèces participent à l'équilibre naturel du milieu en régulant la faune aquatique (prédation) et en façonnant les ripisylves (végétation de rive).

UN RETOUR AU NATUREL

En tant que prédateurs, la Loutre, le Putois et la Musaraigne aquatique régulent de façon naturelle les populations animales en évitant par exemple la prolifération d'espèces (locales ou non) et en prévenant l'apparition de maladies. La Loutre régule les populations de poissons en consommant les plus faibles et le Putois limite la prolifération des micro-mammifères.

L'ÉDIFIANT EXEMPLE DU CASTOR

En l'absence du Castor, les grands arbres (les peupliers notamment) qui poussent au bord de l'eau se fragilisent et finissent par se déchausser du fait de l'érosion. En tombant, ils entraînent avec eux une portion considérable de la berge accentuant le phénomène d'érosion. Quand le Castor coupe un arbre, la souche est encore vivante. Elle est alors stimulée et se régénère par l'émission de nombreux rejets. Ses racines gagnent en puissance, ce qui renforce la berge.

VERS UNE RESTAURATION DES RIPISYLVES

La restauration des berges est intimement liée au retour des espèces locales car elle permet de favoriser le retour de leurs prédateurs naturels (Renard, Putois, Loutre) ce qui accentue incidemment la pression de prédation sur les espèces envahissantes. Cette restauration se traduit par la plantation de ligneux dans les ripisylves et l'utilisation du génie végétal pour renaturer les berges.

UNE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOGÈNES ENVAHISSANTES

L'éradication de ces espèces est aujourd'hui impossible ; les efforts de gestion s'orientent désormais sur la préservation du milieu. Les campagnes d'empoisonnement, aujourd'hui les campagnes de piégeage, s'avèrent peu efficaces sur la dynamique explosive de leurs populations. Les espèces locales paient le plus lourd tribut, victimes d'empoisonnement ou de piégeages non sélectifs.

Les espèces de la Vienne



La répartition départementale des mammifères semi-aquatiques est présentée à l'échelle de sous-sections hydrographiques correspondantes à un découpage administratif des bassins versants des rivières viennoises.

LÉGENDE DES CARTES D'OBSERVATION

-  Présence certaine
signalée après 2000
-  Présence probable
signalée avant 2000 mais non revue depuis
-  Absence
-  Réseau hydrographique

Au sein de chaque sous-section, trois classes ont été définies à partir des observations et des données historiques recueillies par Vienne Nature depuis une cinquantaine d'années.



TOMER GOSZDZEMICZ

Castor d'Eurasie

Castor fiber Linné, 1758

Castor eurasien, Castor d'Europe, Castor européen, Castor commun, Bièvre

PROTÉGÉ
ENDÉMIQUE



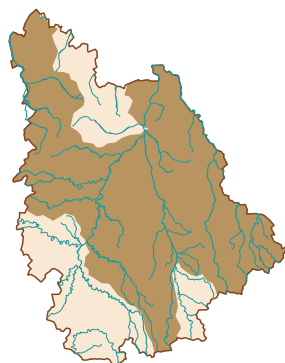
Très commun · Commun · **Assez commun** · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Présent historiquement dans une grande partie de l'Europe, l'aire de répartition du Castor s'est effondrée au XII^e siècle sous l'effet d'une chasse intensive par l'Homme. Grâce à des programmes de réintroduction et à sa protection, le Castor recolonise peu à peu les cours d'eau français. Ses premiers pas dans le nord du département datent de 2000, sur le cours de la Vienne. L'espèce ne cesse aujourd'hui d'explorer de nouveaux secteurs, toutefois limitée par les ouvrages hydroélectriques localisés sur la Vienne amont (L'Isle-Jourdain).

HABITAT

La Castor d'Eurasie s'installe aussi bien sur les fleuves que les ruisseaux, à condition toutefois que la lame d'eau soit suffisamment profonde, que les berges soient riches en saules, et que la végétation soit diversifiée. Il s'éloigne rarement à plus



Sur la rivière Vienne, surtout présent en amont du barrage de Châtelleraut. Plus abondant sur la Dive du Nord, la Creuse, la Gartempe et leurs principaux affluents. Absent de la Charente.

de 20 mètres d'un cours d'eau. Il se déplace lentement et court très mal sur terre. Social, le Castor vit en famille composée des 2 adultes, des jeunes de l'année ainsi que des jeunes adultes des dernières portées.

ALIMENTATION

Strictement végétarien, il se nourrit principalement de feuilles, et de plantes herbacées au cours de l'été. En période hivernale, son spectre alimentaire se rétrécit considérablement : l'écorce et les jeunes pousses de saules deviennent ses principales sources de nourriture.

DESRIPTIF

Activité : nocturne, principalement crépusculaire et aurore.

Le plus gros rongeur d'Europe.

Pelage : brun et dense.

Queue plate recouverte d'écailles.



Taille (queue comprise) : 103 - 138 cm

Poids : 16 - 28 kg

Longévité : 15 à 20 ans

Naissances : 1 portée annuelle de 2 jeunes en moyenne

CONFUSION POSSIBLE

De loin avec Rat musqué, Ragondin / Pattes palmées avec 5 doigts, Pattes antérieures terminées par 5 doigts dont l'un est opposé aux 4 autres permettant la préhension.

Barrage



Coupe de peuplier





MICHEL BERLAND

Ragondin

Myocastor coypus Molina, 1782

Myocastor, Castor des marais, Castor du Chili, Castor de la Plata, Nutria, Myopotame

INTRODUIT



Très commun · Commun · Assez commun · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Originaire d'Amérique du Sud, sa colonisation du territoire français débute dans les années 1940-50, après s'être échappé d'élevages. Dans la Vienne, il apparaît au début des années 80. Le développement de la culture du maïs, la création de fossés de drainage et de plans d'eau ont largement contribué à l'expansion de l'espèce dans l'ensemble du département. Il est sociable, vivant en groupe avec une structure matriarcale.

HABITAT

Affectionnant les berges richement végétalisées, le Ragondin se retrouve aussi bien dans les rivières que dans les eaux calmes telles que les marais, les étangs et les mares. Il s'aventure également dans les prairies et les cultures de céréales. Il habite le plus souvent des terriers à entrées émergées qu'il creuse dans les berges, provoquant parfois des éboulements.



Abondant partout en Vienne, sa répartition se calque sur le linéaire les grands cours d'eau et leurs principaux affluents.

ALIMENTATION

Essentiellement végétarien, il se nourrit de plantes aquatiques et palustres (lentilles d'eau, carex, joncs, roseaux...) dont il consomme les feuilles, les tiges et les rhizomes.

DESRIPTIF

Activité : diurne et nocturne - surtout actif à l'aube et au crépuscule.

Gros rongeur à la silhouette massive. Sur terre, aspect « bossu ».

Pelage : brun plus clair sur le ventre (totalement blanc chez les albinos).

Oreilles petites mais bien visibles.

Moustaches sont blanches comme le bout du museau et le menton.

Queue cylindrique et écailleuse.

CONFUSION POSSIBLE

Rat musqué / Pattes arrière palmées sauf le doigt interne.

Les incisives, toujours visibles, sont orange-rouge chez les adultes comme chez le Castor.



Taille (queue comprise) : 60 - 110 cm

Poids : 5 - 10 kg

Longévité : 4 ans

Naissances : 1 à 2 portées annuelles de 2 à 9 jeunes.

Crotte



Édouard PIERRE



Rat musqué

Ondatra zibethicus Linné, 1766

Loutre d'Hudson

INTRODUIT



Très commun · **Commun** · Assez commun · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Originaire d'Amérique du Nord, son introduction en France date de 1925 et l'espèce n'arrive dans le département de la Vienne que dans le milieu des années 60. Il occupe aujourd'hui l'ensemble du département. La compétition avec le Ragondin s'est faite au détriment du Rat musqué dont la population locale semble désormais plus clairsemée et discrète.

HABITAT

Le Rat musqué fréquente l'ensemble des milieux aquatiques d'eau douce disponibles. Il vit en bordure des eaux peu profondes dans des milieux similaires au Campagnol amphibie. Comme lui, il creuse des terriers dans les berges. Ses huttes, faites d'accumulation de roseaux ou d'autres plantes dans les étangs ou les marais, ne sont plus observées dans la Vienne.



Abondant dans le sud du département, établi principalement dans les étangs.

ALIMENTATION

Essentiellement végétarien, ce rongeur consomme des plantes aquatiques et palustres (typhas, nénuphars...), et des plantes terrestres (céréales, légumes, écorces...) ainsi que des mollusques aquatiques.

DESRIPTIF

Activité : plutôt crépusculaire et nocturne

Silhouette compacte.

Pelage : épais et brun à reflets roux, gris sur le ventre.

Oreilles peu visibles.

Moustaches sombres.

Queue écailleuse aplatie latéralement.

CONFUSION POSSIBLE

Ragondin / Queue qui lui sert de gouvernail et est visible à la nage laissant un sillon caractéristique à la surface. Pattes postérieures semi-palmées.



Taille (queue comprise) : 43 - 68 cm

Poids : 1 - 1,5 kg

Longévité : 3 ans

Naissances : 2 à 3 portées annuelles de 6 à 8 jeunes.

Relief de repas (corbicules)



MICHEL CHALLIDRAT



Rat surmulot

Rattus norvegicus Berkenhout, 1769

Surmulot, Rat d'égout, Rat gris, Rat brun, Rat de Norvège

INTRODUIT



Très commun · **Commun** · Assez commun · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Originaire des steppes asiatiques, le Rat surmulot est aujourd'hui cosmopolite. Ses premières apparitions en France datent de 1750. Dans la Vienne, l'espèce se déplace et prolifère dans la quasi-totalité de nos cours d'eau. Le Rat surmulot est une proie pour de nombreuses espèces parmi lesquelles les rapaces nocturnes, le chat, le Renard, le Putois et les autres carnivores de taille équivalentes.



HABITAT

La présence d'eau et la profusion de nourriture sont des éléments recherchés par le Rat surmulot. Commensal de l'homme, il s'observe fréquemment à proximité d'habitations dans les caves, les égouts, les décharges, les entrepôts, mais aussi les bords de rivières et de canaux. Il vit en colonies hiérarchisées.

Abondant partout en Vienne même si quelques carences de prospections existent dans les parties frontalières du département.

ALIMENTATION

Profitant de ses fortes capacités d'adaptation, le Rat surmulot va rechercher et consommer des aliments riches en protéines et en amidon : graines, légumes, fruits, viande, etc. Cet omnivore peut à l'occasion devenir prédateur et charognard.

DESRIPTIF

Activité : plutôt crépusculaire et nocturne - visible de jour en forte densité

Pelage : brun gris, poils courts. Allure typique de rat, variant du gris brun au brun noirâtre, plus clair dessous.

Oreilles très grandes. Queue nue et annelée, presque aussi longue que le corps. Corps et tête allongés, aspect robuste.

CONFUSION POSSIBLE

Rat noir (quasi absent du département).



Taille (queue comprise) : 36 - 52 cm

Poids : 250 - 550 g

Longévité : 1 à 2 ans

Naissances : 4 à 5 portées annuelles de 6 à 9 jeunes.





NICOLAS FAUCHANT

Campagnol amphibie

Arvicola sapidus Miller, 1908

Rat d'eau

PROTÉGÉ
ENDÉMIQUE



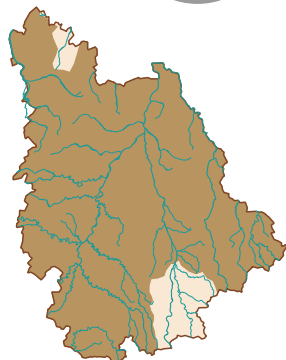
Très commun · Commun · **Assez commun** · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Le Campagnol amphibie est un endémique européen dont la répartition se limite à la France et à la péninsule ibérique. Il est remplacé au nord par la forme aquatique du Campagnol terrestre *Arvicola terrestris*. Dans la Vienne, les observations se font moins nombreuses depuis quelques années et indiqueraient une régression du Campagnol. Parmi les causes, citons sa destruction lors des campagnes de lutte chimique (appâts empoisonnés) contre le Ragondin mais également sa concurrence avec ce dernier et le Rat musqué, au niveau de la ressource alimentaire.

HABITAT

Le Campagnol amphibie est très lié aux milieux aquatiques ce qui lui a d'ailleurs valu l'appellation de « Rat d'eau ». Il affectionne les berges des rivières à courant lent, les canaux d'irrigation ainsi que



Réandu dans le département où il occupe les principaux cours d'eau et leurs affluents.

les marais pourvus d'une végétation riveraine dense. Il creuse des terriers dans les berges. Sur terre, il se déplace aisément au bord de l'eau, entre les racines des arbres riverains.

ALIMENTATION

Il se nourrit essentiellement de plantes aquatiques et terrestres auxquelles s'ajoutent parfois de petits animaux (grenouilles, poissons...).

DESRIPTIF

Activité : plutôt nocturne - surtout actif à l'aube et au crépuscule. Observé le plus souvent en nage.

Pelage : brun foncé sur le dessus, plus clair sur les flancs et gris dessous.

Oreilles cachées dans le pelage.

Silhouette arrondie et compacte.

CONFUSION POSSIBLE

Jeune Rat musqué ou Ragondin.



Taille (queue comprise) : 27 - 36 cm

Poids : 150 - 280 g

Longévité : 3 ans

Naissances : 2 à 3 portées annuelles de 6 à 8 jeunes.

Crottes



MICHEL BINAARD



RACHEL MATHIAS-SEPM

Loutre d'Europe

Lutra lutra Linné, 1766

Loutre européenne, Loutre commune

PROTÉGÉ
ENDÉMIQUE



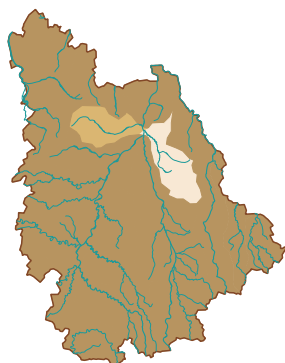
Très commun · Commun · **Assez commun** · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Historiquement, l'aire de répartition de la Loutre s'étendait sur toute l'Europe. Après avoir été farouchement chassée au cours du XX^e siècle, ses populations se sont considérablement raréfiées. En France, elle ne subsistait alors que le long de la façade atlantique et dans le Massif Central. Depuis sa protection, l'espèce recolonise peu à peu ses territoires. Elle est observée actuellement dans les grands cours d'eau du département que sont la Gartempe, la Vienne, la Charente, la Creuse et le Clain, ainsi que dans certains de leurs affluents (Boivre, Veude, Franchedoire, Dive de Morthemer, etc.). La Loutre est territoriale et solitaire.

HABITAT

La Loutre d'Europe occupe aussi bien les eaux douces, courantes et palustres. La Loutre est un carnivore individualiste et territorial qui marque son territoire par un dépôt de crottes (épreintes). Les



De plus en plus abondante mais reste rare et sporadique dans la moitié nord du département de la Vienne.

loutres utilisent des terriers, appelés catiches, situés dans la berge des cours d'eau. Sa présence est directement conditionnée par la fluctuation des niveaux d'eau et par la tranquillité des lieux.

ALIMENTATION

La loutre se nourrit essentiellement de poissons, mais son menu peut s'agrémenter parfois d'amphibiens, de crustacés, de mollusques, de petits mammifères et d'oiseaux d'eau, en fonction des disponibilités du milieu.

DESRIPTIF

Activité : nocturne, et crépusculaire

Corps fuselé, cou large et tête aplatie. Nage sans bruit et sans effort apparent.

Pelage : brun foncé uniforme, dense et d'aspect « soyeux », plus clair sur le ventre.

Pattes courtes.

Queue longue et puissante, épaisse à la base.



Taille (queue comprise) : 94 - 137 cm

Poids : 7 - 11 kg

Longévité : 5 ans

Naissances : 1 portée annuelle de 2 à 3 jeunes.

Dépôt d'épreinte pour marquer le territoire



MIQUEL CHAILLEDRAT

Épreinte



MIQUEL CHAILLEDRAT



PETER TRIMMING - CREATIVE COMMONS

Putois d'Europe

Mustela putorius Linné, 1758

Putois

ENDÉMIQUE



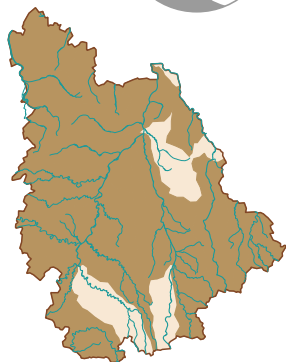
Très commun · Commun · **Assez commun** · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

Le Putois est présent partout en France, cependant plus rare sur le pourtour méditerranéen. Sa raréfaction actuelle semble liée à la déforestation, à l'arrachage des haies, à l'arasement des talus et à la disparition des zones humides. Il vit en solitaire. En Vienne, la densité du réseau hydrographique favorise le Putois, plus abondant dans le montmorillonnais et sur les nombreux affluents du Clain.

HABITAT

Le Putois fréquente tous les habitats mais préfère les zones humides, les rivières boisées ainsi que les bocages et les boisements clairs. Mauvais grimpeur, il est en revanche un excellent nageur. En ce qui concerne le gîte, le Putois peut adopter les endroits les plus variés comme des terriers (blaireau, renard...), des souches creuses, des meules de foin, des bâtiments...



Présence homogène dans notre département mais ses concentrations peuvent être localement faibles.

ALIMENTATION

Le Putois est un prédateur généraliste aux tendances nettement carnivores. Il se nourrit de petites proies comme des rongeurs (campagnols, souris, surmulots) mais aussi des poissons, des mollusques, des reptiles et des amphibiens dont il retire la peau. Il est particulièrement adapté à la recherche de proies sous terre, dans les galeries de rongeurs.

DESRIPTIF

Activité : Crépusculaire et nocturne.

Pelage : ventre noir et dos contrasté (poils de jarre noir et poils de bourre jaune).

Taches blanches au bout des oreilles et autour de la truffe. Pattes noires.

CONFUSION POSSIBLE

Aucune dans le département (les Visons d'Europe et d'Amérique ailleurs). Le Furet est la forme domestique du Putois.



Taille (queue comprise) : 27 - 61 cm

Poids : 400 g - 1,5 kg

Longévité : 4 à 5 ans

Naissances : 1 portée annuelle de 4 à 9 jeunes.

Relief de repas (peau d'amphibien retroussée)



Alice Chéron



PIERRE RICAUX

Crossope aquatique

Neomys fodiens Pennant, 1771

Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne ciliée, Musaraigne porte-rame

PROTÉGÉ
ENDÉMIQUE



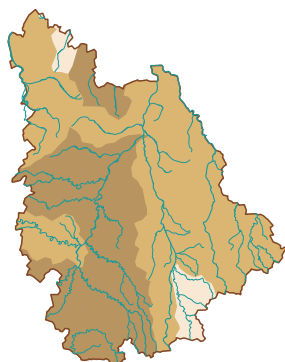
Très commun · Commun · **Assez commun** · Assez Rare · Rare · Très rare

RÉPARTITION

La Musaraigne aquatique est présente dans toute l'Europe du nord et centrale, jusqu'en Asie. Dans la Vienne, l'espèce semble bien présente dans la région de Châtelleraut et de Lencloître ainsi que sur les petits affluents de la Vienne et du Clain. Sa raréfaction est probablement due à la dégradation de la qualité des eaux et à l'explosion des populations d'Écrevisse de Louisiane dont la voracité entraîne la stérilité des milieux.

HABITAT

Parfaitement adaptée à la nage, la Crossope aquatique fréquente indifféremment les étangs et les mares, les ruisseaux tranquilles et les cressonnières. Elle affectionne les eaux bien oxygénées, fraîches et non polluées, riches d'une végétation aquatique et présentant des berges végétalisées lui permettant de s'abriter (racines, végétation herbacée...) ou d'y creuser des terriers. Elle



Détectée récemment dans une large partie de la vallée du Clain mais sa répartition départementale demeure peu précise.

est solitaire et ne s'éloigne que très rarement de l'eau. La mise-bas a lieu dans un terrier de la berge, dans un nid en boule composé d'herbes, de mousses ou de racines.

ALIMENTATION

Elle s'alimente constamment et consomme quotidiennement l'équivalent de son poids en proies. Opportuniste, la Crossope aquatique s'adapte à son milieu. Elle consomme des larves d'insectes aquatiques et des petits crustacés, mais peut également s'attaquer à de petites proies telles que des escargots aquatiques.

DESRIPTIF

Activité : diurne et nocturne - surtout active au crépuscule.

Pelage : Bicolore, noire ardoise sur le dos et blanche sur le ventre.

Petites taches blanches derrière les oreilles.



Taille (queue comprise) : 11 - 18 cm

Poids : 12 - 20 g

Longévité : 1 à 1,5 ans

Naissances : 2 portées annuelles de 5 à 9 jeunes.

Habitat favorable à la Musaraigne aquatique (source, ru, petit cours d'eau...)



Pour aller plus loin

26

Camargue amphibie - Alain André



Devenez “Havre de Paix”



L'opération “Havre de Paix pour la Loutre” est une action de conservation participative qui permet à des propriétaires d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en aménageant chez eux un espace pour l'espèce.

L'opération a pour but de favoriser la présence de la Loutre dans nos rivières et de saluer les bonnes volontés qui souhaitent s'engager dans cette voie.

COMMENT DEVENIR “HAVRE DE PAIX” ?

Tout propriétaire (public ou privé) de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée, peut créer chez lui un “Havre de Paix”.

L'obtention de ce label repose sur la signature d'une convention qui engage le propriétaire à respecter le milieu aquatique et à favoriser autant que possible la présence de la Loutre (ne pas faire usage de pesticides, préserver les berges...). Il ne s'agit aucunement d'une protection réglementaire mais d'un outil de sensibilisation qui vous engage moralement. Cette signature est bien entendu gratuite.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau des “havres de Paix” de la Vienne ou simplement obtenir plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à contacter Vienne Nature qui pourra vous faire parvenir une convention.

L'opération existe déjà depuis une trentaine d'années. Initiée dans les années 80 par le Groupe Loutre de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension et s'étend à l'ensemble de la France dans le cadre du Plan national d'actions mis en place par le Ministère en charge de l'Écologie et animé par la SFEPM au niveau national.

Crottes



Putois d'Europe



Rat musqué



Ragondin



Loutre d'Europe



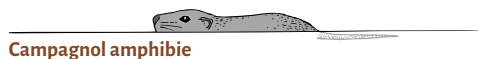
Rat surmulot



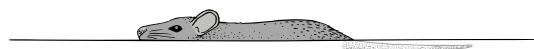
Campagnol amphibie

THIBAUD DUMAS

Silhouettes en nage



Campagnol amphibie



Rat surmulot



Rat musqué



Ragondin



Castor d'Eurasie



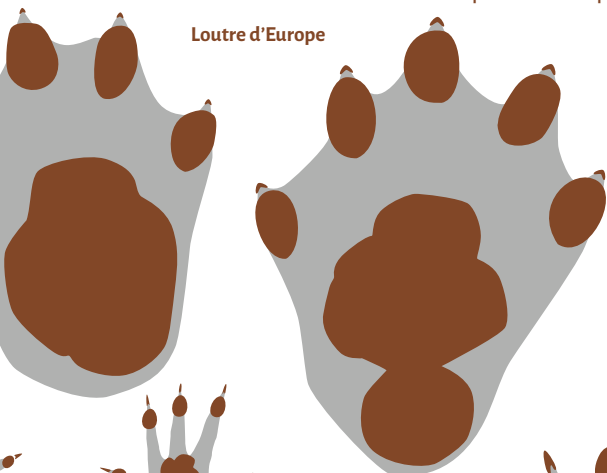
Loutre d'Europe

PHILIPPE GUESDON

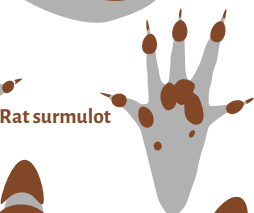
Empreintes 2/3 taille réelle

Empreintes de pattes antérieures et postérieures droites.

Loutre d'Europe



Rat surmulot



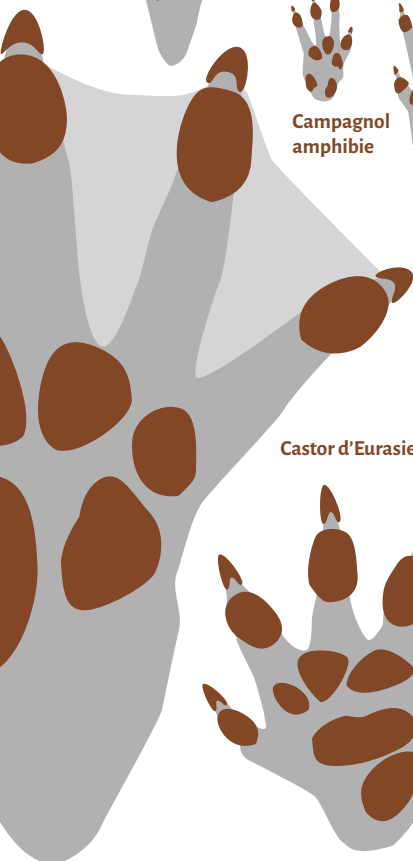
Campagnol amphibie



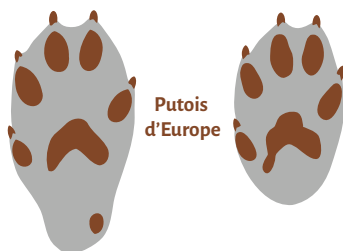
Ragondin



Castor d'Eurasie



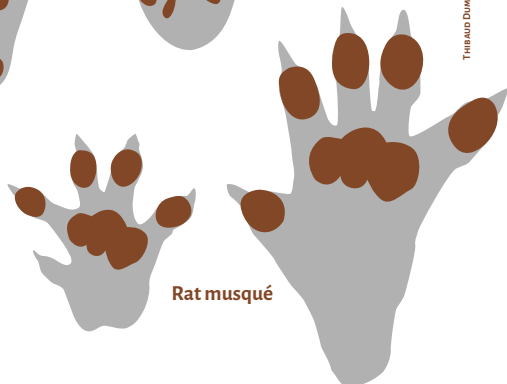
Putois d'Europe



Musaraigne



Rat musqué



Réglementation

L'arrêté du 23 avril 2007 fixe la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection. Dans notre département, cela concerne entre autres le Castor d'Eurasie, le Campagnol amphibie, la Loutre d'Europe ainsi que la Musaraigne aquatique.

La destruction, la capture ou la perturbation intentionnelle de ces animaux sont strictement interdites. Plus largement, l'ensemble de leurs habitats (site de reproduction, aire de repos, axe de migration...) sont protégés : leur destruction, leur altération ou leur dégradation sont interdites.

LES ESPÈCES SANS STATUT OU DITES « NUISIBLES »

C'est le ministre chargé de la chasse qui fixe, pour le territoire national, la liste des animaux « nuisibles » et les modalités de destructions autorisées. Les méthodes de lutte autorisées par décret sont la destruction à tir - pour les seuls détenteurs du droit

de destruction de nuisibles ou titulaires d'un permis de chasse validé pour l'année en cours - ainsi que le piégeage pour les personnes agréées par le préfet. L'agrément n'est cependant pas obligatoire dans la lutte contre le Ragondin et le Rat musqué au moyen de cages-pièges (catégorie 1).

CAPTURES ACCIDENTELLES

Pour le piégeage, et dans tous les cas, il est obligatoire d'effectuer une déclaration en mairie et de contrôler les pièges régulièrement. Un enregistrement journalier des captures et compte-rendu annuel doivent également être fournis à la Direction Départementale des Territoires.

Espèce	Conduite à tenir	Risque de confusion
Campagnol amphibie	Protégée à relâcher	Rat musqué
Castor d'Eurasie	Protégée à relâcher	-
Ragondin	Destruction si classement nuisible	Rat musqué
Rat musqué	Destruction si classement nuisible	Campagnol amphibie, Ragondin
Rat surmulot	Sans statut, à relâcher	-
Loutre d'Europe	Protégée à relâcher	-
Musaraigne aquatique	Protégée à relâcher	-
Putois d'Europe	À relâcher	Fouine, Martre

Bibliographie

- BANG P. DAHLSTRÖM P., 1996. *Guide des traces d'animaux. Tous les indices de la vie animale*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 244 p.
- GMN, 1988. *Les Mammifères sauvages de Normandie*, Statut et répartition. GMN (Groupe mammalogique normand, 276 p.
- JOUVENTIN P, MICOL T. GUESDON G., VERHEYDEN C, 1996. *Le Ragondin. Biologie et méthodes de limitation des populations*. ACTA, Paris, 115 p.
- MAC DONALD D., BARRETT P., 2005. *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 304 p.
- PREVOST O., GAILLED RAT M. (Coords), 2011. *Atlas des Mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304 p.
- QUERE J.P., LE LOUARN H., 2011. *Les rongeurs de France. Faunistique et biologie*. Guide Pratique. Versailles, FRA. Editions Quae, 311 p.
- ROSOUX R., PHILIPPE M.A., 1983. *Un hôte du Marais Poitevin en expansion. le Myocastor ou Ragondin*. Parc Naturel Régional du Marais Poitevin Val de Sèvre et Vendée, La Ronde, 23 p.
- SFEPM, 1984. *Atlas des Mammifères de France*, MNHN, SFF, Paris, 299 p.
- SFEPM, 2012. *Le Campagnol amphibie, un rongeur entre deux eaux*. Bourges, 16 p.

Sites internet

Vienne Nature - <http://www.vienne-nature.asso.fr>

Poitou-Charentes Nature - <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères - <http://www.sfepm.org/>



**Vienne
nature**

05 49 88 99 04

vienne.nature@wanadoo.fr

14 rue Jean Moulin

86240 Fontaine-le-Comte

Vos Obs'



Saisissez les !

Transmettez vos observations

Un outil de saisie en ligne des observations naturalistes est à votre disposition
à la page suivante :

www.vienne-nature.asso.fr/wnat.html



S
F
E
P
M